
ANDREA GLANDON : Bonjour à tous ou bonsoir. Bienvenue à l'appel du groupe de travail sur les finances et le budget en ce 3 décembre 2018 à 18:00 UTC.

Nous avons avec nous Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crépin-Leblond, Holly Raiche, Ali AlMeshal, Maureen Hilyard, Tijani Ben Jemaa, Wale Bakare, Sergio Salinas Porto, Kaili Kan, Ricardo Holmquist, Bastiaan Goslings, Judith Hellerstein, Alan Greenberg, Glenn McKnight, Marita Moll et Maxim Alzoba. Et nous avons les excuses d'Alfredo Calderon et d'Eduardo Diaz.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan, Becky Nash, Xavier Calves et moi-même qui m'occupe de la gestion de l'appel, ainsi que Shani Quidwai.

Nous vous demandons de bien donner votre nom lorsque vous parlerez pour la transcription et d'éteindre votre micro quand vous ne parlez pas pour éviter les bruits de fond.

C'est à vous Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup.

XAVIER CALVEZ : Excusez-moi de vous interrompre, Maureen. Il y a également Shani Quidwai qui présente dans la salle avec Becky et moi.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MAUREEN HILYARD :

Très bien. Merci beaucoup Xavier.

Alors merci à toutes les personnes qui écoutent cette séance. Une petite note, je crois qu'il y a d'anciens membres de l'équipe qui ne sont pas encore arrivés mais qui vont arriver. Cette réunion est importante parce que c'est la première réunion de FBSC et je crois qu'il était très important de prendre cette opportunité, cette réunion, pour avoir un petit peu un aperçu général de ce qui se passe au niveau des planifications budgétaires et opérationnelles du point de vue de l'équipe financière et puis également d'avoir une nouvelle introduction par rapport à ce qui se passe au niveau des demandes budgétaires supplémentaires. Il faut tous que nous comprenions non seulement la vision d'ensemble mais également ce que nous devons cibler de manière spécifique dans notre travail avec les RALO.

Donc Xavier, Becky merci d'être là, ainsi que Shani. Donc je pense que Mary et Benedetta vont également être avec nous. Donc nous sommes très heureux également d'avoir le personnel pour ces présentations.

Nous avons très peu de temps ce matin. Et donc je vais passer à Xavier et à son équipe qui vont donc commencer la présentation.

BECKY NASH :

Oui, bonjour Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Bonjour Becky.

BECKY NASH :

Donc je vais mettre en route la présentation et ensuite, on passera en revue les différentes diapositives. Je sais qu'il y a un ordre du jour. Diapositive suivante.

Pour le plan opérationnel et le budget, il y a moi-même, Becky Nash, et Shani Quidwai qui allons faire la présentation. Nous avons également Benedetta qui est avec nous. Et nous avons séparé la présentation en deux : premièrement, le plan opérationnel et le budget pour 2020 et deuxièmement, tout ce qui est demandes budgétaires supplémentaires. Donc voilà l'ordre du jour général. Nous avons différents points de discussion mais nous avons également le temps pour les questions et réponses également.

Donc merci à tous de nous avoir invités à cette réunion. Nous sommes très heureux de pouvoir discuter avec votre groupe et de pouvoir vous aider. Et dans le cadre de la période de commentaires publics, nous sommes ravis d'avoir cette opportunité d'aider la communauté à être plus impliquée. Et puis bien sûr, nous parlerons du processus de demandes budgétaires supplémentaires, je sais que c'est très important. Donc nous aurons davantage de temps avec nos collègues des politiques pour en parler.

Je vais maintenant passer à la section suivante, donc plan opérationnel et budget pour l'exercice 2020. Et je vais demander à Shani d'en parler.

SHANI QUIDWAI :

Merci Becky. Donc dans cette partie, j'ai simplement quelques diapositives qui vont permettre de vous présenter le processus et le calendrier. Nous avons déjà lancé le bug PTI et IANA. Ils seront affichés

sous peu. Une fois que j'aurai terminé cette section, Becky parlera des demandes budgétaires supplémentaires.

Notre budget pour l'ICANN sera publié pour commentaires publics le 17 décembre en principe. Lorsqu'on publiera le budget, il y aura cinq documents séparés sur lesquels vous pourrez faire vos commentaires : premièrement le plan stratégique de l'ICANN, la mise à jour sur les plans opérationnels quinquennaux et les budgets et plan annuel opérationnel.

Et comme je l'ai mentionné, l'IANA et la PTI ont déjà été publiés dans la partie commentaires publics. La fenêtre a été fermée et donc il y aura des réponses qui seront publiées peu après. Dans les documents que nous avons publiés, il y a beaucoup d'informations. Donc nous avons divisé ceci de manière à augmenter la transparence et de manière à rendre les choses plus digestes pour les gens de manière à ce qu'ils puissent trouver ce qu'ils recherchent.

Donc au plus haut niveau, nous avons cinq objectifs, 16 buts, 41 portefeuilles et 221 projets. Donc suivant le niveau de détail que vous recherchez, tout ceci peut être retrouvé dans nos documents. Et un peu plus tard, dans cette présentation, vous verrez une introduction des différents objectifs relatifs à chacun de ces volets.

Alors voilà une présentation générale de notre calendrier. Nous avons commencé cette planification sur le budget en août 2018. Nous avons eu différents webinaires de lancement qui ont été mis en ligne et que vous pouvez toujours consulter dans les archives. Lors de l'ICANN63, nous avons organisé un groupe de travail sur le budget. Et comme je l'ai mentionné, nous avons prévu de publier le budget pour commentaires publics le 17 décembre, tout ceci avec pour objectif que le Conseil

adopte le budget le 6 mai, ce qui correspondrait à 30 jours avant la date qui avait été utilisée l'année dernière.

Alors maintenant Becky, je vous repasse la parole pour parler des demandes budgétaires supplémentaires.

BECKY NASH :

Merci Shani. En ce qui concerne le processus de demandes budgétaires supplémentaires pour 2020, il s'agit d'un processus spécifique qui a été lancé sur le wiki des finances avec un ensemble de documents qui doivent être utilisés pour avancer ces différentes demandes. Sur la page web, tout est préparé. Et pour toutes les personnes qui n'ont pas encore pu consulter cette page web, et bien je sais que pour beaucoup d'entre nous, nous sommes prêts à vous aider à comprendre ces documents.

Alors le calendrier. C'est à partir du 5 novembre jusqu'au 25 janvier 2019. Toutes les dates clés seront présentées.

Il y a différents points d'intérêt sur cette diapositive relatifs au processus général. Un des points clés ici, c'est qu'il y a un modèle spécifique à utiliser pour chaque demande spécifique. Et les formulaires en eux-mêmes sont envoyés par courriel à planning@icann.org. C'est vraiment l'adresse courriel clé du département des Finances pour l'ICANN pour tout ce qui est relatif à la planification et pour tout ce qui est processus ABR.

Comme je l'ai mentionné au point numéro 3, vous avez donc un espace de travail finances wiki de la communauté qui contient tout ce qui s'est passé dans les années précédentes ainsi que tous les formulaires. À

chaque fois qu'un modèle est reçu, l'équipe des finances de l'ICANN enverra un numéro de candidature à des fins de traçabilité. Donc il y a différents délais. Je sais que cela est une question qui a déjà été posée. Donc nous avons un peu repoussé le délai étant donné le calendrier de la fin de l'année.

Point numéro cinq. Dans le contexte des principes généraux, toutes les demandes seront examinées de près. Et il y aura un processus de révision interne et d'approbation interne. Donc encore une fois, ce sera dans le cadre des directives.

En ce qui concerne le plan opérationnel et le budget pour 2020, il y a donc en fait un point qui est inclus pour toutes les demandes qui sont attendues. La dernière chose, c'est que toutes ces demandes seront mises en application conformément aux politiques de l'ICANN pour les ABR.

Donc sur le transparent numéro dix, vous avez un aperçu de ce calendrier pour ces demandes supplémentaires. Et une nouvelle fois, nous voulions souligner que les soumissions doivent être envoyées à planning@icann.org avec une date limite du 25 janvier 2019. Les étapes suivantes seront donc la révision préliminaire. Et au mois de mars, nous aurons la possibilité d'avoir des consultations à la réunion de l'ICANN64 et nous vous demanderons donc sur invitation durant la journée des unités constitutives de consulter ces budgets. Il y aura donc des recommandations qui seront effectuées à la suite des consultations. À la fin du mois de mars, cela sera conclu.

Les deux dernières étapes de ce processus, c'est l'approbation du Conseil d'Administration. Vous savez que pour l'année fiscale 2019 avec

notre nouveau texte statutaire consacré au PTI et à l'ICANN, le processus de planification est un petit peu plus en amont et l'approbation du Conseil d'Administration est un petit peu plus tôt et petit peu plus tôt chaque année, cela pour avoir une meilleure amélioration budgétaire et se préparer à l'année fiscale suivante et pour que la communauté habilitée puisse faire son travail.

Étant donné que l'approbation du Conseil d'Administration est attendue au début du mois de mai, les enveloppes budgétaires supplémentaires seront prises en compte au même moment. Donc il n'y a plus de pré-approbation mis à part du processus budgétaire global.

Donc une nouvelle fois, cela vous donne un aperçu du calendrier de tout le processus que vous avez sur le transparent. J'aimerais voir si vous avez des questions pour que je puisse avec plaisir y répondre. Nous avons également Mary et Benedetta au téléphone pour répondre à d'autres questions éventuelles.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Becky, de cette présentation. Y a-t-il des questions sur cette présentation ? Je sais qu'Heidi vous avait déjà donné des informations pour At-Large et nous avons déjà notre propre page de travail et espace de travail pour se préparer à ce processus pour l'année fiscale 2020 pour les demandes budgétaires supplémentaires et nous avons des détails à ce niveau sur le processus pour At-large avec les dates limites que nous devons respecter au niveau interne. Cela, c'est au niveau interne de l'ALAC que cela sera effectué. Et nous espérons être en mesure de peaufiner le processus.

Judith, vous avez une intervention. Je vous donne la parole. Je ne l'entends pas. Peut-être vous êtes en mode sourdine ? On ne vous entend pas.

JUDITH HELLERSTEIN : Vous m'entendez maintenant ?

MAUREEN HILYARD : Oui.

JUDITH HELLERSTEIN : D'accord, très bien. Ce que je voulais dire, je ne sais pas si on a encore parlé de cela, si c'est trop tôt peut-être, mais de par le passé, les problèmes de gouvernance internet étaient également couverts par cela. Et je voulais savoir pour les enveloppes budgétaires supplémentaires si c'est toujours le cas. Voilà ma question. C'est sur la gouvernance de l'internet et les activités couvertes au niveau des enveloppes budgétaires supplémentaires.

MAUREEN HILYARD : Je n'ai pas bien compris votre question. Est-ce que vous pourriez préciser ? Je crois que vous demandez si ces activités sont prises en compte ? Je ne sais pas, je n'ai pas la réponse à cela. Becky l'a peut-être. Nous avons eu des demandes pour avec des activités au FGI par exemple, au forum de gouvernance de l'internet. Donc cela a été inclus cette année, par exemple pour le FGI.

BECKY NASH : Je vais demander à Mary d'intervenir et de répondre à ce niveau. Mary, allez-y.

MARY WONG : Merci Becky, merci Maureen et Judith et tout le monde. Mary de l'équipe des politiques et je vais essayer de répondre à Judith.

Il y a un processus en deux parties par rapport à ce qu'on a vu sur l'espace At-Large et ce que vous avez dans le chat. Au niveau interne dans At-Large, il y a un processus qui existe pour faire des demandes, par exemple de subvention. C'est envoyé ensuite à ICANN Org. Donc cela, c'est la première partie du processus au niveau interne de l'ALAC. Au deuxième niveau, en supposant qu'il y a une demande pour des activités en rapport avec le FGI qui sont acceptées par l'ALAC qui sont soumises à l'organisation ICANN et que cela ne pose pas de problème à d'autres groupes communautaires, tout le monde est bien au courant que les décisions dépendent du montant de fonds total disponibles et donc du nombre de demandes qui vont arriver et le type de demandes qui vont être soutenues.

Donc je crois que pour 2019, vous êtes bien au courant de la situation, je crois que cela va continuer dans le même ordre d'idées avec les mêmes principes. Je crois que le Conseil d'Administration est aligné là-dessus pour que les demandes soient approuvées. La demande pour une activité précise doit être clairement en rapport avec le travail consultatif des groupes de l'ICANN.

Donc il y a des manifestations qui sont ou qui ne sont pas considérées comme étant directement en rapport avec le travail consultatif. Mais

cela change, cela évolue. Donc c'est très difficile de vous donner une réponse très claire, oui ou non. Cela dépend véritablement de la nature de la demande. Mais pour le moment, je m'attends à ce que nous continuions l'année prochaine à pouvoir proposer des subventions et du soutien financier à ce type d'activités.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup. Je crois que c'était très intéressant d'entendre votre réponse. C'est important pour nos RALO, pour les activités de nos RALO comme celles de NARALO, se préparent.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Maureen, merci Mary de votre réponse. Je crois que l'année dernière, ce n'était pas le cas. L'année dernière, il y a eu un veto me semble-t-il sur les demandes de participation pour un atelier pour participer à ce type d'activités du FGI. Donc la question de Judith était là-dessus. Donc cette année, est-ce qu'on a la même chose ou pas ? Parce qu'avant, lorsque nous avons un soutien pour les déplacements au FGI, toute demande devait être alignée avec le travail de l'ICANN. C'est une condition qu'on a toujours eue, être aligné avec ce qu'effectue l'ICANN. La question maintenant est que l'année dernière, c'était interdit d'avoir des financements pour le FGI. Est-ce que c'est le cas pour cette année ? Merci.

MAUREEN HILYARD : Si on suit le processus normal et que la demande est alignée par rapport au processus de l'ICANN, pourquoi est-ce que cela avait été retiré l'année dernière ? Je ne comprends pas.

Mais je crois qu'Holly veut poser une autre question.

HOLLY RAICHE : C'est à un autre niveau. Le meilleur moyen et endroit d'intervenir, dites-moi si j'ai raison – on pourrait peut-être en parler dans nos objectifs stratégiques – mais je crois que le meilleur lieu pour que l'ALAC intervienne doit commencer avec le processus budgétaire et voir comment l'ABR se situe par rapport à toutes les allocations budgétaires qui existent et quel est le meilleur emplacement pour commencer notre conversation. Nous avons des chiffres, nous avons notre propre processus, des chiffres à respecter. Moi, j'essaie de donner un aperçu beaucoup plus général.

MAUREEN HILYARD : Il y a deux questions. J'écoutais la question de Holly. Je crois que ce qui me préoccupe un petit peu, c'est que nous prenons les décisions au niveau At-Large et ensuite, cela se poursuit au niveau de l'organisation ICANN. Donc nous allons laisser Mary répondre et j'aimerais lui demander également qu'elle nous dise ce qu'elle a pensé de l'intervention de Tijani.

MARY WONG : Je crois que Benedetta va répondre.

BENEDETTA ROSSI : Oui, merci Mary. Merci beaucoup. J'aimerais répondre à Tijani au sujet du la dernière série de demandes budgétaires pour clarifier les choses.

Comme Mary l'avait mentionné, l'année dernière, nous avons eu un principe pour analyser chaque demande précisément. Et pour l'année discale 2020, il y aura beaucoup de facteurs qui vont rentrer en ligne de compte. C'est difficile de dire maintenant ce qui sera approuvé ou pas sans voir précisément les demandes parce que l'organisation regarde précisément séparément chaque demande et il faut avoir une évaluation individuelle de chaque demande. Il y a des tendances qui peuvent se dessiner, il peut y avoir un problème de cohérence également entre les différentes demandes budgétaires qui existent et qui proviennent de toutes les SO et AC. Donc c'est cela que je voulais dire pour clarifier un petit peu la situation pour répondre à Tijani.

MAUREEN HILYARD : Il y a une autre question de Judith. Judith, prenez la parole, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Moi, ce que je voulais savoir, c'était que dans le passé par exemple il y avait le sous-tirage. Par exemple l'année dernière, il n'y avait pas de financement pour ces activités de sous-tirage. Donc est-ce qu'on doit reposer une autre demande cette année ? Est-ce que cela va être pris en considération avec un autre processus ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce que ma question était claire ?

BECKY NASH : Maureen, on ne vous entend plus. Peut-être que vous souhaitez répondre ou alors si vous avez besoin de davantage de détails de la part de Judith ? Judith, vous parlez des sous-titrages. Est-ce que vous souhaitez ceci pour des réunions spécifiques ? Pouvez-vous nous donner davantage d'informations là-dessus ?

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, excusez-moi. C'était pour les réunions en ligne donc sur Adobe Connect. Il y a quelques années, on avait fait une demande de transcription dans les différentes langues et il y a un peu plus d'un an, on l'avait mis en route et puis après, il y avait la question de ne faire que l'anglais. Puis ensuite, on a trouvé d'autres sociétés avec qui signer des contrats pour le sous-titrage. Et finalement, nous n'avons rien eu.

HOLLY RAICHE : Judith, je reviendrai vers vous en fait. Je vois tout à fait ce dont vous souhaitez parler. Et entre temps, n'hésitez pas à remplir l'ABR si vous souhaitez le faire.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Ce que je voulais, c'est savoir s'il fallait que je le fasse.

MAUREEN HILYARD : Oui. Peut-être que Mary a davantage de détails à apporter par rapport aux chiffres pour l'ALAC ?

MARY WONG :

Oui, merci Maureen. Je voulais le taper mais effectivement, c'était plus simple d'y répondre [inintelligible]. Donc j'espère que les choses seront plus claires. Vous avez raison, Maureen, il n'y a pas de chiffres spécifiques alloués à l'ALAC ou à un autre groupe de la communauté, que ce soit pour le budget général de l'ICANN ou pour les enveloppes pour les ABR. Ce que nous faisons comme l'a dit Benedetta, c'est que pour chaque demande budgétaire qui arrive, nous la prenons en considération par rapport aux principes, par rapport aux priorités. Donc le pourquoi, le quoi, le comment, tout ceci est critique.

En ce qui concerne la prise de décision par rapport à la demande qui sera approuvée étant donné que l'argent est limité, bien sûr que s'il y a un groupe SO/AC qui fait beaucoup de demandes par rapport à d'autres, c'est un facteur, mais ce n'est pas un facteur déterminant et ce n'est pas basé sur le fait qu'au départ, on alloue 10 000 \$ à tel groupe, 30 000 \$ à tel autre, etc. ; ce n'est absolument pas comme ceci que nous procédons. Donc il n'y a pas cette pré-attribution en tant que telle. Chaque demande est individuelle, est autonome. Et en fin de compte, nous essayons de voir si chaque SO et AC qui a envoyé un ABR l'a fait et quels sont en fait les justificatifs qui sont avancés.

HOLLY RAICHE :

C'est une question de suivi, Mary. Quelles seront les situations dans lesquelles... Par exemple, nous avons demandé certaines choses pour les réunions ATLAS, donc il faut en fait un peu prouver ce que l'on peut faire, l'assemblée générale. Donc c'est quelque chose qui se demande un an, deux ans ou trois ans à l'avance. Est-ce que c'est peut-être

quelque chose qu'on devrait faire dans le cadre du budget annuel à ce moment-là ?

MARY WONG :

Holly, je ne sais pas si je peux répondre à cette question parce qu'en partie, ceci sort du cadre de travail de mon équipe. Mais ce que je peux dire, c'est que le processus de demande budgétaire annuel est annuel et donc il est basé à la fois sur les demandes et sur le budget de cette année. Dans la mesure où un groupe de la communauté a un plan ou une stratégie pour avoir des activités régulières, je pense qu'il dépendra de ce groupe de voir si ceci est couvert de manière appropriée par un ABR, peut-être avoir un projet pilote. Ou alors peut-être qu'il s'agit d'un ABR qui existe depuis longtemps, par exemple le CROP. À ce moment-là, cela passe au budget général et à ce moment-là, cela doit faire l'objet d'un commentaire lors de la planification budgétaire. Donc je ne peux pas vraiment répondre à votre question.

Si j'ai bien compris, pour ce qui est du financement du sommet ATLAS – et Heidi me corrigera si je me trompe – mais cela ne fait pas partie de cet ABR et je ne pense pas que cela fera partie de la planification budgétaire non plus. Donc mettons ceci de côté. Mais pour chaque communauté, l'idée, c'est de définir les priorités stratégiques et de voir si le processus ABR ou si les commentaires sur le budget sont préférables.

ALAN GREENBERG :

J'aimerais clarifier le fait que l'ATLAS n'a jamais été financé par les ABR. Et les assemblées générales, c'était le cas par le passé mais ce n'est plus

page. Je l'ai mis dans le chat tout à l'heure. Donc c'est un espace de travail sur la planification du budget que j'ai mis dans le chat. Suivez ce processus, ces étapes qui sont des étapes supplémentaires pour l'At-Large.

MAUREEN HILYARD :

Merci Heidi. Ces deux pages sont très précises et s'appliquent spécifiquement à l'At-Large. Nous l'avons fait lors des années précédentes dans le cadre de notre processus et je crois que il y a un certain nombre de choses qui doivent être prises en considération par ce groupe puisque ces membres vont réfléchir aux priorités de l'At-Large. Donc il est important de bien suivre notre processus de manière à en arriver au point où on aura pu sélectionner nos priorités pour les intégrer un processus officiel qui implique donc le comité des finances. Et comme l'a dit Heidi, les critères ont été indiqués dans le chat et il faudra donc bien définir les priorités qui nous concernent par rapport aux attentes de l'ICANN en général.

Alors je vois que Becky a la main levée. Becky, allez.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Maureen. Étant donné la question de Holly, je pense qu'il serait bien de revenir un petit peu en arrière dans la présentation à la diapositive numéro sept avec les dates importantes. Donc là, vous avez tout le processus de planification pour l'exercice 2020 et j'aimerais souligner que l'étape dans laquelle nous nous trouvons pour le processus de planification, c'est donc l'étape de période de commentaires publics de l'ICANN qui va débiter au 17 décembre et

c'est à ce moment-là que la communauté aura l'opportunité de passer en revue le document que nous avons publié dans le cadre du processus de planification pour 2020. Cette période de commentaires publics qui débutera au 17 décembre continuera jusqu'au 8 février, donc environ 54 jours pour la totalité. Et encore une fois, étant donné que nous avons la fin décembre et le début janvier qui sont des périodes très intenses en activités étant donné les fêtes, etc. donc c'est un petit peu plus long

Ensuite, il y a la deuxième partie qui est les questions de clarification. Alors l'objectif de ces questions de clarification que vous pouvez envoyer en tant que membre de la communauté, déjà, il faut que ces questions soient envoyées avant le 11 janvier, ce sont des questions qui permettent de comprendre ce qui est publié dans les documents pour commentaires publics. Si par exemple il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, si ce n'est pas vraiment un commentaire mais c'est simplement parce que vous souhaitez mieux comprendre, avoir plus de clarté question de clarification, c'est cela l'idée de ces questions, à la fois sur la plan opérationnel et le budget. Donc c'est une opportunité pour un groupe tel que celui-ci de trouver des questions qui permettront ensuite au groupe de travail et aux membres de la communauté de rédiger des commentaires publics plus spécifiques.

Et encore une fois, la date butoir pour les commentaires publics, c'est le 8 février. Et donc je rappelle à tout le monde que tout ceci doit être envoyé sur notre site web avant la fin de la période commentaires publics. Donc j'espère que ceci vous permet de mieux comprendre ce qui se passe.

Ensuite, deuxième partie de ma réponse. Si j'avance dans la présentation, vous avez un document, si j'arrive à trouver le transparent... excusez-moi. Le voilà. Donc au transparent 15, vous avez donc les documents de planification qui seront publiés pour commentaires publics. Donc je vous explique ce qu'ils sont pour ceux qui n'auront pas l'opportunité de participer avant cette année. Donc les grandes lignes du budget et la présentation générale du budget, donc c'est ce que son titre dit, donc c'est un résumé de haut niveau. Nous vous recommandons à tous de commencer par ce document parce que vous avez une présentation générale des éléments clés et de tous les plans pour l'exercice 2020. Ensuite, le budget total. Et comme pour l'année passée, ces documents sont séparés. Il y a à la fois le budget et le plan opérationnel. Donc le troisième ensemble de documents, c'est justement le plan opérationnel.

Encore une fois, ces deux documents, c'est ce qui est présenté au Conseil de l'ICANN une fois que l'on avance dans le processus d'adoption. Nous avons également le plan opérationnel quinquennal mis à jour. Donc il s'agit de la dernière année du plan stratégique et du plan opérationnel quinquennal. Et le dernier document, un ensemble de tableurs avec des informations sur l'organisation du plan opérationnel et du budget avec les différents portefeuilles, les différents projets, objectifs, etc. Donc le tableur Excel vous donne énormément de détails avec le budget pour chacun des projets.

Donc je voulais simplement m'assurer que toutes les personnes qui sont avec nous aujourd'hui comprennent bien ce que sont ces documents. Ils seront bientôt publiés pour commentaires publics la semaine du 17.

Y a-t-il d'autres questions ?

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup de ces explications, Becky. Certains d'entre nous connaissent très bien ces documents et je crois que cette introduction était une opportunité idéale pour que les membres de la commission soient en mesure de débattre tout en attendant certains de leurs collègues des RALO qui préparent des propositions de demandes budgétaires. Il y aura sûrement des commentaires qui seront proposés au département des Finances. Et nous avons déjà fait des commentaires, des commentaires publics en notre nom également.

Nous avons un groupe de formé et c'est pour cela que je vous demandais que l'on fasse cette introduction pour que tout le monde soit au courant de ce processus budgétaire avec l'ICANN.

Est-ce qu'il y a d'autres questions que vous voudriez poser à l'équipe des finances de l'ICANN ? Ou bien nous pouvons conclure un petit peu plus tôt. Nous avons une autre réunion d'ici peu.

J'aimerais donc toutes et tous vous remercier. Merci Xavier, Mary. Il y a quelqu'un qui voudrait dire quelque chose ?

HEIDI ULLRICH :

Oui, excusez-moi. Je sais que vous avez une autre réunion très importante qui va se tenir d'ici peu mais je voulais simplement dire pour les nouveaux membres de la sous-commission, veuillez prendre en compte tous les critères de l'année fiscale 2020, regardez tous les documents financiers de l'ICANN. Vous avez donc au même endroit la

possibilité d'avoir accès à tous ces documents. Vous avez le calendrier pour les demandes budgétaires supplémentaires. Toutes les dates limites sont clairement indiquées. Également, vous êtes des représentants de cette commission auprès des RALO. Et notez bien s'il vous plaît et suggérez des idées à vos RALO pour les premières demandes qu'ils vont faire. Et je serais très heureuse de vous assister dans ce processus pour l'année fiscale 2020. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Heidi. C'est un processus en effet très important. Merci au département des Finances de l'ICANN de cette présentation. C'était la première réunion de notre sous-commission de l'équipe pour 2019. Et j'espère que tout le monde a été très intéressé et ainsi mieux préparé à son travail.

Donc j'aimerais maintenant clore cette réunion et vous remercier tous et toutes de votre attention.

ANDREA GLANDON :

Merci beaucoup. Cette réunion est close. Je vous souhaite une excellente journée. N'oubliez pas de déconnecter vos lignes. Merci à toutes et à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]